

DECLARATION de DECHARGE - Circuit de Dijon- 24 mars 2012

A remplir par toutes les personnes qui conduisent une voiture sur le circuit et à faire parvenir avant la sortie pour que nous puissions conclure une assurance obligatoire pour chaque participant. Le paiement doit aussi être fait dès l'inscription.

Je sous-signé(e) :

Nom : Prénom :

Véhicule : Type-détails :

Déjà tourné sur circuit : OUI NON mettre une

Immatriculation / plaques :

Numéro de Châssis ou moteur (*):

Membre O.S.C.A. oui ou Ecurie Lions oui (pas besoin de remplir ci-dessous, sauf si changement)

NON = remplir ci-dessous s.v.p.

Mobile : / e-mail :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Déclare être pleinement conscient des risques et dangers inhérents à la participation à cette sortie sur circuit et les accepte en toute connaissance de cause.

- ◆ L'Ecurie des Lions et l'O.S.C.A. (comité) ne sont **aucunement** responsables des dégâts survenus sur du matériel lié à l'utilisation de la piste et ceux qui en sont dépendants, ni sur des personnes (dommages corporels) **présentes** lors de la sortie
- ◆ Je certifie avoir un permis de conduire valable et le présenterai spontanément à l'accueil à mon arrivée. Je ne peux pas être sous retrait de permis (photocopie et duplicata interdits).
- ◆ Je m'engage à ne pas boire d'alcool durant toute journée et à venir le matin sobre, soit 0 ‰ alcool
- ◆ Seul le **conducteur** de la voiture présente ou incriminée est **RESPONSABLE** et se porte garant de verser le montant des dégâts au propriétaire/gérant du circuit. Ceci est valable dès le passage de la grille d'entrée du circuit, de 6h30 à 20h⁰⁰ le samedi 24 mars 2012
- ◆ Si la voiture dépasse la norme de 100db, norme FIA (sonomètre selon normes appliquées par le gérant du circuit), celle-ci ne pourra pas rouler sur le circuit et le montant de l'inscription ne lui sera **pas remboursé**
- ◆ (*) Numéro de châssis ou moteur obligatoire (information nécessaire pour l'assurance que nous devons conclure pour chaque auto), s'il n'est pas mentionné tu ne peux pas avoir accès à la piste
- ◆ De ce fait en signant cette décharge; je sous-signé(e) renonce à toute action contre l'Ecurie des Lions, l'O.S.C.A. et le gérant du circuit. Je participe à cette sortie en sachant qu'il ne sera pas possible de déposer plainte ou d'exercer toute action de responsabilité à l'encontre du propriétaire/gérant du circuit ainsi qu'à l'Ecurie des Lions et l'O.S.C.A.

Pour accord

Lieu : Dijon

Date : 24 mars 2012

Signature du conducteur :

Fax +41 21 731 51 28 (heures de bureau)

www.osca-suisse.com

www.ecuriedeslions.ch